

**6 ème atelier du Groupe de Travail REFF sur la prise en compte des critères qualitatifs**

*17/05/2022 publié le 25/05/2022*

### En présence de :

- Clément Jouaux, TRANSITIONS
- Emmanuelle Pagès, Commissariat Général au Développement Durable
- Lise Colard, LJAD
- Mathieu Auger Shwartzenberg, Agence Française de Développement
- Laure Gregoire, Alliance pour la préservation des forêts
- Omar Moudhi, WWF
- Judicaël Fetiveau, Comité Scientifique et Technique / Groupe de Recherche et d'Echange Technologique
- Patricia Lecadre, CEREOPA
- Marjolaine Cour, Agence Française de Développement
- Morgan Balin-Caillard, Duralim
- Marine Reboul, Ministère de la Transition Écologique
- Naima Krug, Kinomé
- Boris Patentreger, Envol Vert
- Elie Favrichon, Envol Vert
- Candys Bert, Envol Vert

---

### Introduction

Le 17 mai 2022 a eu lieu le sixième atelier du projet Référentiel Empreinte Forêt France. Ce groupe de travail est soutenu par le Comité Scientifique et Technique Forêt (CST-Forêt) de la SNDI et mis en place par Envol Vert. Il se réunira jusqu'en Juin 2022 pour aboutir à un référentiel utilisable par tous pour mesurer l'Empreinte Forêt.

Ce compte-rendu présentera les échanges réalisés en atelier. Ci-dessous, les principaux points présentés dans ce compte rendu :

- Rappel des sujets traités durant l'atelier (présentés dans le **1.** et diapo en annexe du mail).
- Rappel des propositions de recommandations et prise de position sur la méthode pour associer la conversion et la dégradation des écosystèmes à la production de matière première (présenté dans le **2.a.**).
- Organisation et analyse des résultats issus des échanges de l'atelier (présenté dans le **3.**).

<b>La prochaine date du groupe de travail : 14 juin 2022 à 14h.</b>
---

## 1. Sujet de l'atelier

L'atelier du 17 mai 2022 avait pour objectif de discuter ensemble de comment prendre en compte les critères qualitatifs et plus particulièrement les certifications.

Avant de commencer le travail sur le périmètre des écosystèmes, Envol Vert a souhaité évoquer plusieurs sujets résumés ci-dessous.

- Rappel des sujets de la dernière réunion
  - Critères pour définir une date de référence reconnue :
    - la date de référence doit concerner au moins 10% de la part du marché réelle ;
    - la date de référence doit être antérieure ou égale au 1er janvier 2020,
    - les dates de référence issue d'une initiative doit être connue par l'ISEAL (dans le cas d'une certification) ou par une entité gouvernementale,
    - l'initiative d'où la date de référence est issue, doit assurer 0 déforestation dans la formulation de ses critères.
  - Données à utiliser pour associer la production des matières premières à la conversion/dégradation.
- Propositions de recommandations pour définir une méthode permettant d'associer la production des matières premières à la conversion/dégradation et sur les critères pour définir les sources utilisables.
- Introduction sur l'intérêt de prendre en compte les critères qualitatifs et notamment les certifications et propositions de comment intégrer les critères qualitatifs dans l'Empreinte Forêt.
- Présentation des propositions pour définir comment prendre en compte l'impact des certifications.

## 2. Rappels des sujets de la dernière réunion

Lors de la partie rappel des sujets validés au cours de la dernière réunion, la partie rappelant les critères pour définir une date de référence reconnue a soulevé finalement quelques remarques. En effet, certains participants ont fait remonter le problème qu'utiliser des critères qualitatifs dans le calcul quantitatif de l'Empreinte Forêt risque d'apporter une double prise en compte de ces informations.

## 3. Propositions de recommandations pour définir une méthode associant conversion / dégradation et production de matière première

Lors de l'atelier du 19 avril, le groupe de travail a fait le choix d'utiliser à la fois des données bibliographiques associant directement la responsabilité de production d'une matière première dans la conversion/dégradation et des données de variation de surface de production. Lors de cet atelier, nous souhaitons revenir sur ce sujet afin de définir quelle méthode de calcul utiliser pour utiliser ces deux types de données. Envol Vert a souhaité revenir avec une proposition de méthodes et en discuter avec les participants.

Ci-dessous, nous vous présentons la proposition évoquée lors de l'atelier du 17 mai pour associer la production de la matière première et la conversion/dégradation.

## Propositions de méthode associant production de matière première et destruction / dégradation des écosystèmes

### Données FAO de surface de production :

1. Calculer sur 5 ans l'évolution de la surface de production de la matière première étudiée / pays d'origine
2. Rapporter cette surface à l'évolution de la **surface de production agricole totale du pays d'origine** de la matière première étudiée sur 5 ans

### Données bibliographiques :

Permet d'utiliser directement la responsabilité de la matière première dans la conversion / dégradation des écosystèmes sous la forme de pourcentage de responsabilité

### Proposition

- Utiliser les **données bibliographiques** si elles répondent aux critères pour être retenues,
- **Sinon utiliser la variation de surface de production.**

Ici, Envol Vert propose d'utiliser des données bibliographiques si un ensemble de sources est retenu ou d'utiliser la méthode de surface nécessaire. En complément de cette proposition, nous avons également proposé un ensemble de critères pour définir non seulement une source robuste mais aussi les critères sur lesquels se baser pour définir si un ensemble de source est retenu.

Ci-dessous, nous vous présentons les critères proposés lors de l'atelier du 17 mai pour définir une source robuste et pour estimer si un ensemble de source est retenue.

## Définition d'une source bibliographie retenue pour le REFF

### Critères pour estimer si un ensemble de sources est retenue

- La ou les sources **couvrent pour un même pays plusieurs matières premières** de la SNDI
- Présente directement la **responsabilité quantifiée** (pourcentage, part du volume,...)
- Répond aux **critères de robustesses proposés par le REFF**

### Critères pour une source robuste

- Publication d'un article scientifique datée de **2015 au plus tard**
- La source peut aussi provenir d'une **source robuste** à savoir : *une étude portée par une organisation non impliquée directement dans la MP et ayant été repris publiquement par au moins une ONG, une entité gouvernementale et une entreprise (à valider par le CST)*

Si les données bibliographiques ne respectent pas ces critères alors nous recommandons d'utiliser **la méthode de variation de surface de production.**

Les participants n'ont eu aucune objection sur ces différentes propositions. Cependant, les participants ont posé la question de pourquoi ne pas finalement utiliser uniquement la méthode de surface nécessaire. Cette question est pertinente notamment car dans la méthode utilisant des données bibliographiques, les différentes données seront issues de sources différentes. Donc comment choisir entre les sources, comment utilisons-nous ces sources (réalise-t-on une moyenne,...), ...

Dans les guides, nous recommandons donc d'utiliser les données bibliographiques associant directement la production de matière première à la conversion/dégradation si ces données répondent aux critères évoqués au-dessus, sinon nous recommanderons d'utiliser la méthode de surface nécessaire.

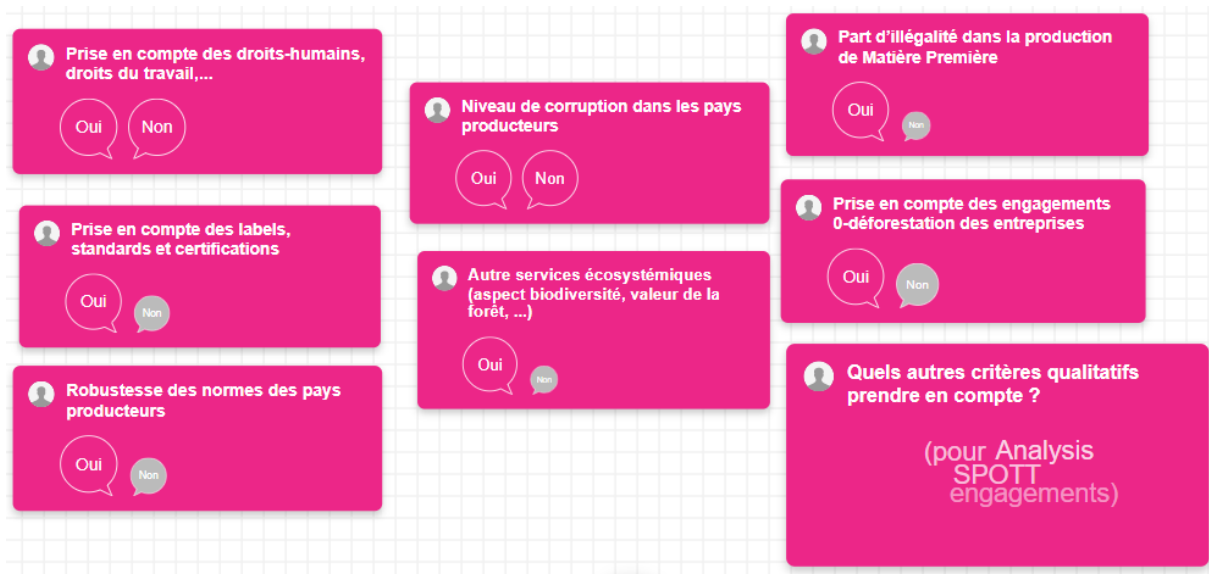
## 4. Organisations et analyse des résultats issus des échanges en atelier

Le sujet de l'atelier du 17 mai était destiné à discuter des critères qualitatifs et plus particulièrement des certifications. La première partie de l'atelier était destinée à présenter le contexte du sujet de l'atelier sur l'importance de prendre en compte des critères qualitatifs dans le REFF et un résumé des critères qualitatifs pris en compte dans les différentes méthode de calculs (Ecoscore, Empreinte déforestation du WWF, etc.).

L'atelier a été ensuite séparé en deux avec dans un premier temps une discussion autour des critères qualitatifs à prendre en compte dans le REFF et comment les prendre en compte puis dans un second temps, nous souhaitons aborder plus particulièrement le sujet des certifications.

### a. Discussion autour des critères qualitatifs

Lors du premier atelier organisé pour le Référentiel Empreinte Forêt France, les participants avaient évoqué les principales thématiques qu'ils souhaitaient discuter et intégrer dans les réflexions. Nous sommes repartis de celles-ci pour proposer certains critères qualitatifs pouvant être pris en compte dans le calcul de l'EF. Ici, les participants avaient la possibilité de voter pour chacun des critères et d'en ajouter d'autres qui leur paraissaient pertinents.



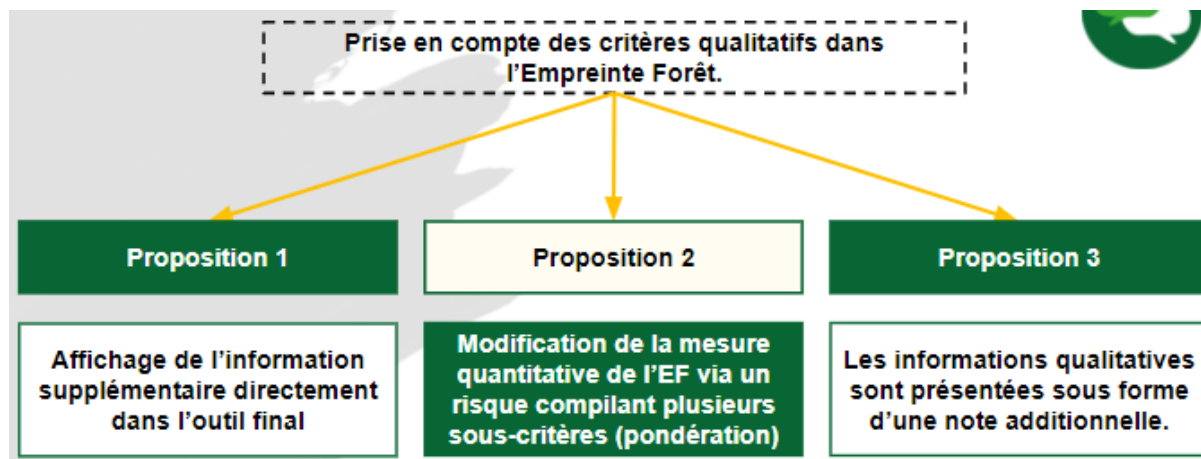
## Résultats des votes des différents critères

Pour la plupart des critères proposés, les résultats des votes semblent assez clairs.

- Les participants ont voté en grande majorité pour l'inclusion des critères qualitatifs suivant : prise en compte des labels, standards et certifications, robustesse des normes des pays producteurs, autre services écosystémiques , part d'illégalité dans la production de matière première, prise en compte des engagement 0 déforestation.
- En revanche, pour les critères de prise en compte des droits humains et des droits du travail et le niveau de la corruption dans les pays producteurs, les participants ont voté à 50% pour oui et 50% pour non.

La principale conclusion issue de cette partie de l'atelier est que le choix des critères qualitatifs dépend de la finalité de chacun des outils. Une recommandation méthodologique sera faite dans le guide de développement des différents outils. Nous pouvons cependant noter, que les critères qualitatifs suivants paraissent être les plus intéressants pour agrémenter la partie qualitative de l'Empreinte Forêt : prise en compte des labels, standards et certifications, robustesse des normes des pays producteurs, autre services écosystémiques , part d'illégalité dans la production de matière première, prise en compte des engagement 0 déforestation.

Ensuite nous avons souhaité demander au groupe de travail comment prendre en compte ces critères qualitatifs. Pour cela, nous avons proposé trois scénarios et nous avons laissé les participants donner leur avis. Ci-dessous, nous vous présentons les différents scénarios ainsi que les discussions tenues.



### Résumé des propositions de scénarios

	Proposition 1	Proposition 2	Proposition 3
Propositions	Affichage de l'information supplémentaire directement dans l'outil final	Modification de la mesure quantitative de l'EF via un risque compilant plusieurs sous-critères (pondération)	Les informations qualitatives sont présentées sous forme d'une note additionnelle.
Avantages	Adaptée pour l'empreinte d'un produit En cohérence avec l'objectif	Permet d'ajouter les sous-critères à l'outil Adaptée pour l'empreinte d'un produit	Permet de tenir compte de la différence entre les critères qualitatifs et quantitatifs Note plus informative
Inconvénients	Beaucoup d'informations sur un seul score Complexité avec les sous-critères	Le risque est complexe à expliquer Des sous-critères supplémentaires peuvent être ajoutés à l'outil, mais pas de pondération	Difficile à expliquer Note (qualitative) ajoutée au message
Opérationnalité	Adaptée à l'outil Complexité avec les sous-critères Complexité avec les sous-critères	COMPLEXITÉ Nécessité de tenir compte de la complexité de la pondération	Note ajoutée à l'outil pour l'empreinte d'un produit Difficile à expliquer Complexité avec les sous-critères

Ensemble des notes prises lors de la phase 1 de l'atelier

<h1>Avantages</h1>	<p>Adaptée pour l'empreinte d'un produit</p> <p>En cohérence avec l'objectif</p>
<h1>Inconvénients</h1>	<p>Beaucoup d'information sur un seul score</p> <p>Cohésion avec d'autres indicateurs</p>

# Opérationnalité

Meilleure flexibilité  
entre les besoins  
des outils

La quantité  
d'informations  
disponibles  
pourrait  
complexifier la  
mise en place  
d'actions  
homogènes des  
différents acteurs.

*Ensemble des notes prises pour la proposition 1*

Permet d'agréger  
les indicateurs et  
"simplifier" la  
compréhension

♥2

Adaptée pour  
l'empreinte d'un  
produit

♥1

COMMENT FAIRE  
LA  
PONDERATION ?

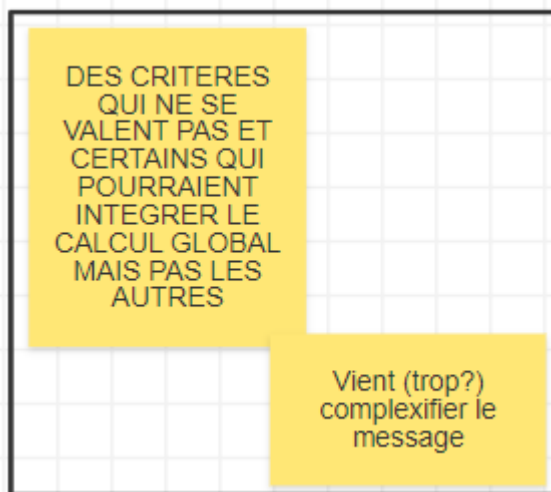
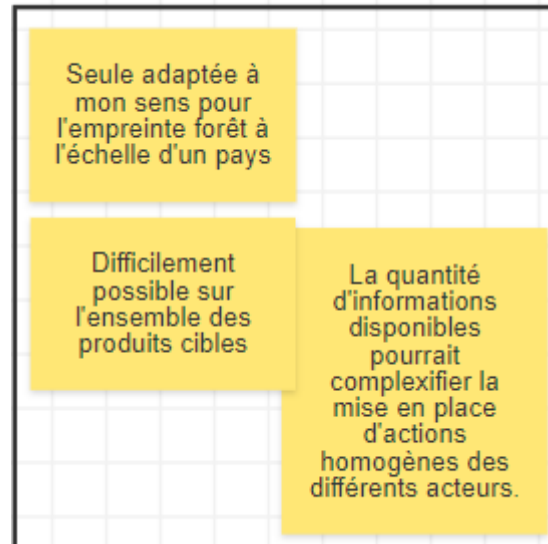
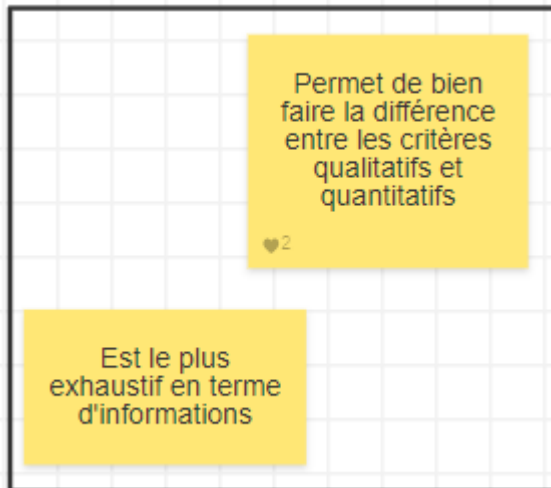
Nécessite un  
travail de fond sur  
la méthodo +  
trouver un  
consensus sur les  
pondération

Le résultat ne  
représente plus la  
déforestation  
réellement  
importée

Des empreintes  
identiques peuvent  
masquer des  
réalités de terrains  
très différentes

*Ensemble des notes prises pour la proposition 2 (à gauche en haut : avantage, à gauche en bas : inconvénient, à droit en haut : opérationnalité)*





*Ensemble des notes prises pour la proposition 3 (à gauche en haut : avantage, à gauche en bas : inconvénient, à droit en haut : opérationnalité)*

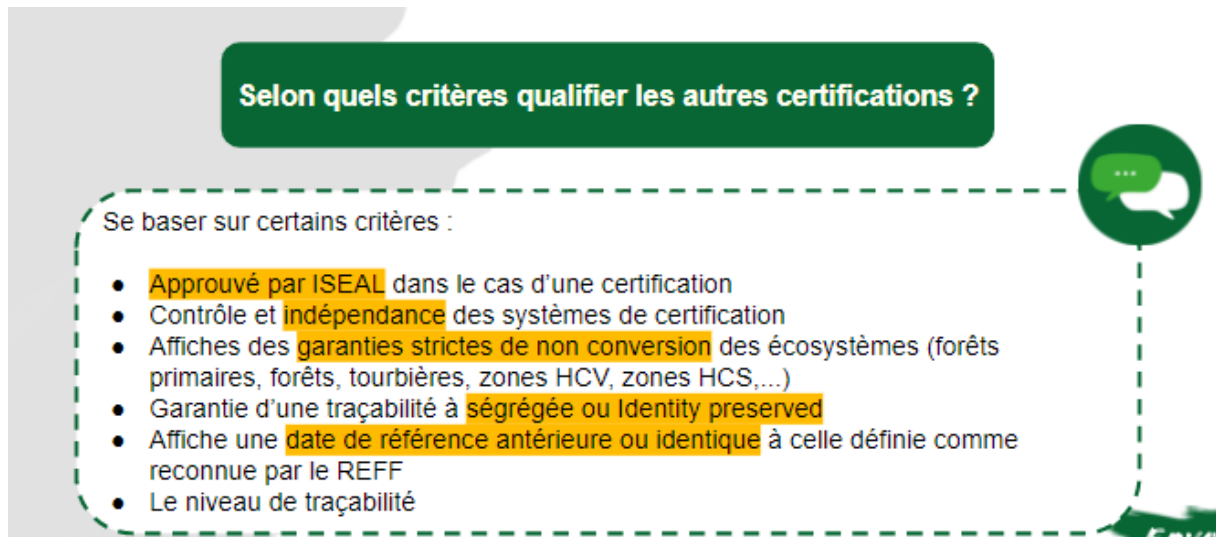
Pour résumer cette partie, nous ne pouvons pas dire qu'un réel consensus ait été mis en évidence. Cependant quelques remarques peuvent être retenues. Parmi celles-ci, la proposition 1 et la proposition 2 semblent être les méthodes les plus adaptées à l'Empreinte Forêt produit. En effet, celles-ci permettent soit d'apporter une information exhaustive soit plusieurs informations de manière simplifiée (un seul indicateur). Une proposition sera faite dans le guide de développement des outils pour apporter l'ensemble des informations à l'Empreinte Forêt produit sans trop complexifier le calcul ou la compréhension

Aussi, il a été évoqué que la proposition 3 semblait être la méthode qui correspondait le mieux à l'Empreinte Forêt Pays. En effet, cela permet de réaliser le suivi quantitatif de l'Empreinte Forêt du pays et donc d'avoir un suivi régulier mais aussi de communiquer sur les autres aspects grâce à une information supplémentaire simplifiée. De la même façon que pour l'Empreinte Forêt produit, nous ferons une proposition dans le guide de développement des outils pour l'Empreinte Forêt Pays.

Dans l'ensemble des propositions, la prise en compte des critères qualitatifs doit surtout selon les participants être faite avec précautions pour ne pas ajouter de la complexité dans le calcul d'Empreinte Forêt. De plus, les participants ont évoqué l'importance d'une méthodologie claire qui ne prendrait pas en compte plusieurs fois un même critère ou une même information.

## b. Discussion autour de la prise en compte des certifications

Après avoir traité de manière générale les critères qualitatifs, nous souhaitons faire un zoom sur la prise en compte des certifications. Tout d'abord il été important de définir ensemble les critères pour estimer la robustesse d'une certification. Nous avons donc proposé des critères pour définir si une certification peut être estimée comme robuste. Ci-dessous nous vous rappelons la proposition de critères.



**Selon quels critères qualifier les autres certifications ?**

Se baser sur certains critères :

- Approuvé par ISEAL dans le cas d'une certification
- Contrôle et indépendance des systèmes de certification
- Affiches des garanties strictes de non conversion des écosystèmes (forêts primaires, forêts, tourbières, zones HCV, zones HCS,...)
- Garantie d'une traçabilité à ségrégée ou Identity preserved
- Affiche une date de référence antérieure ou identique à celle définie comme reconnue par le REFF
- Le niveau de traçabilité

Lors de l'atelier aucune remarque n'est ressortie pour cette proposition. Nous recommandons donc de se baser sur ces critères pour évaluer la robustesse d'une certification.

Ont suivi des discussions sur la prise en compte des certifications dans le cadre de l'Empreinte Forêt Pays, produit ou organisation.

Le principal commentaire issu de cet atelier confirme le fait qu'il est nécessaire d'avoir plusieurs étapes de calcul dans l'évaluation de l'Empreinte Forêt peu importe les finalités. Une première étape importante doit correspondre à l'évaluation de la surface nécessaire (ou surface terre) qui sera mentionnée lors du prochain atelier. Puis après définir la déforestation impactant cette surface nécessaire en fonction de plusieurs critères et potentiellement de manière quantitative et/ou qualitative en fonction des finalités des outils.

Une précision a été apportée pour l'inclusion des certifications dans le calcul d'une empreinte globale comme celle de l'Empreinte Forêt pays. En effet, il est nécessaire d'avoir une homogénéité entre les matières premières et donc d'évaluer pour l'ensemble des matières premières la part du volume importé sous certification. Cette information peut être facilement obtenue pour le soja, ou l'huile de palme par exemple, mais plus compliquée pour d'autres.

La prise en compte des certifications sera détaillée dans les guides de développement du REFF en outils.



## Prochaines étapes et thématiques des ateliers :

**Mardi 14 juin** : Atelier > Surface nécessaire multimatière première (discussion sur les approches demande / massique / économique ou autre).

**Jeudi 28 juin (Option)** : Restitution de l'atelier du Référentiel Empreinte Forêt France lors d'une réunion du CST forêt en présentiel à Paris..